



## Mise en œuvre consignes FFTIR pour la COVID au Club de Tir Blayais.

Version 2 du 12 Juin 2021

### Modalités sanitaires de reprise de l'activité du club

#### Organisation Générale du Club.



Port du masque obligatoire en intérieur pour le personnel d'accueil au contact des Licenciés.



Compte tenu de la configuration de notre local il n'est pas possible de créer un système de flux entrée/sortie alterné. Aussi les séances sont organisées sur une durée d'une heure , les séances commencent à l'heure ronde (14h00, 15h00, 16h00). Les participants à la séance suivante patientent dans la cour, ils attendent la sortie complète des participants de la séance précédente avant de pénétrer dans le stand. A l'intérieur du stand seules 10 personnes maximum sont admises pour les séances de tir . Les animateurs assurent une aération du local entre deux séances en ouvrant la porte d'accès et la porte au fond du stand. La porte du fond doit impérativement être fermée à clef avant la reprise des tirs.



On privilégiera l'utilisation de l'arme personnelle. Toutefois de nombreux tireurs utilisent les armes du stand, aussi ceux-ci désinfecteront l'arme utilisée à la prise en charge, et à la restitution avec le désinfectant mis à leur disposition. A la fin de la dernière séance les armes seront passées au WD40 afin de limiter la corrosion probable due au désinfectant.



Désinfection systématique par les licenciés de leur poste de tir, table ,rameneur , potence ,paroi... après leur séance d'entraînement.



Étant donné que nous n'avons que 6 postes de tir et afin d'assurer la distanciation nécessaire, des écrans en plastique translucide séparent les postes de tir.



Le Club met à disposition le gel hydro-alcoolique, le produit désinfectant, le WD40 et les essuie-tout nécessaires à la mise en œuvre de la désinfection. Les déchets issus de cette action sont stockés dans une poubelle dédiée munie d'un sac .

## Modalité sanitaires de reprise pour les Licenciés.



Ne pas venir au Club en cas de fièvre, de toux et/ou de signes d'infection rhinopharyngée.



Nettoyage des mains avec les produits mis à disposition à l'entrée et à la sortie du stand.



Port du masque obligatoire pour pénétrer dans le stand et circuler à l'intérieur de celui-ci. Le masque peut être retiré pour tirer du moment que les écrans sont en place.



Utilisation prioritaire de son propre matériel. Pas de prêt de matériel entre Tireurs. Si une démonstration est nécessaire l'Animateur utilisera une arme non utilisée du stand.



Gestion individuelle des collations et de l'hydratation.



Venir au club avec sa solution Hydro-alcoolique ou son gel pour entretenir son matériel.



Distanciation individuelle de 1m minimum dans toutes les situations d'entraînement.



Respect strict des gestes barrières avant, pendant et après la pratique.



Nettoyage complet de son pas de tir après l'entraînement au moyen des produits mis à disposition.

## **Les Animateurs contrôlent le respect de l'ensemble des consignes ci-dessus**

Les présentes dispositions sont affichées dans la Salle 10 mètre.

Chaque tireur de la Salle 10 mètres reçoit un exemplaire et signe celui affiché dans la salle.

Le cahier de présence doit être rempli par le tireur avec son n° de portable pour traçabilité.

Le non-respect réitéré de ces règles pourra entraîner l'exclusion temporaire de la Salle 10 mètres.